



● ÉDITO DU PRÉSIDENT

Bonne et heureuse
année 2008 !



J'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau numéro du "Siam Infos" dans lequel vous pourrez prendre connaissance du rapport d'activité officiel de l'année écoulée qui présente les actions du Siam et les résultats de l'activité des exploitants

des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration (pages 4 à 6).

La station d'épuration, de par sa conception et son exploitation, est aujourd'hui très performante mais les résultats de traitement peuvent encore être améliorés grâce à vous ! En effet, la qualité d'épuration d'une usine de traitement des eaux est dépendante de la qualité des eaux qui y arrivent. Ainsi vous contribuez à l'amélioration de l'épuration des eaux en veillant bien à séparer vos réseaux d'eaux usées et pluviales. Les eaux pluviales ne doivent pas parvenir à la station puisqu'elles ne nécessitent aucune épuration. Leur traitement a un coût que le Siam réduit chaque année d'un centime d'euro par mètre cube (ou 1 000 litres) en réalisant de nombreux contrôles et mises en conformité des raccordements au réseau public (rubrique "mieux comprendre" page 3). En cette période de fêtes, les élus du Siam, élus de vos communes, se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2008.

Christian Chapron
Président du Siam



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ASSAINISSEMENT
DE MARNE-LA-VALLÉE
13, avenue de la Courtillière
77400 Saint-Thibault-des-Vignes
Tél. : 01-60-31-54-54 - Fax : 01-64-30-64-12
http://www.siam77.fr
Courriel : siam77@wanadoo.fr

● DOSSIER DU SIAM

Rapport d'activité 2006

*Entretien en continu des réseaux de collecte, optimisation de la station d'épuration par les exploitants délégués, études, programmation des travaux et gestion globale de la mission d'assainissement par le Siam : le bilan d'activité vous rend des comptes. **PAGE 4***



Photo : © Eric Morency

● MIEUX COMPRENDRE

Une bonne
séparation
pour une
bonne
épuration **PAGE 3**

DANS CE NUMÉRO N°4

● VUES D'ICI - PAGE 7

Interview : de M. Bitouzet
de la société Valentin

Découverte : le bassin de Fontenelle,
une réserve d'eau et de nature

● LE SAVIEZ-VOUS ? PAGE 8

Le bon geste : Préférer l'eau
du robinet à l'eau en bouteille

● TRAVAUX DU SIAM

Réseaux de collecte : réhabilitation en continu

Le point sur l'ensemble des travaux de réhabilitation et de restructuration des réseaux d'assainissement prévus en 2008 sur le territoire du Siam.

● MAÎTRISE D'OUVRAGE

La Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire confie au Siam la réalisation des travaux sur ses réseaux d'eaux usées et pluviales.

● POMPONNE

Création d'un réseau d'eaux usées rue Cornouillers depuis l'intersection avec la RD86 sur 360 mètres.

Début des travaux 1^{er} semestre 2008 (en cours de programmation), durée de 3 mois. Circulation alternée.

● LAGNY COTEAUX

Mise en séparatif par la création d'une canalisation d'eaux usées rue des Iris, avenue du Bel-Air, avenue du Général G.-Clémenceau.

De mi-janvier à juin 2008. La circulation sera difficile.

● CHANTELOUP ET CONCHES

Rue du Bois-de-Chigny à Chanteloup-en-Brie et rue du Fort-du-Bois, de M. Proust et de G. de Nerval à Conches-sur-Gondoire : réhabilitation des réseaux.

Durée de 3 mois au 1^{er} semestre 2008. Circulation alternée.

● SITE DU SIAM

Incinération des boues : **étude en cours**

Une étude d'une durée de 6 mois permettra de définir les actions nécessaires à la mise aux normes du four d'incinération des boues afin de diversifier les filières de valorisation des boues.

La valorisation thermique (réinjection de chaleur pour maintenir l'autocombustion du four) sera étudiée.

● LAGNY-SUR-MARNE

Réhabilitation rue Saint-Laurent : **dernière étape**

Clôture du programme de travaux planifiés pour l'année

● JOSSIGNY

Création de 2 000 mètres de canalisation et d'un exutoire pour les eaux usées de Jossigny le long de la RD10, qui seront ainsi reliés à la canalisation du Siam.

Durée de 5 mois. Pas de gêne occasionnée.

● GUERMANTES

Allée des Deux-Châteaux création de 400 mètres de canalisation d'eaux pluviales.

Début : 1^{er} trimestre 2008. Durée de 3 mois. Gêne importante : circulation alternée.

● THORIGNY-SUR-MARNE

Création d'un réseau d'eaux usées et mise en séparatif rue A.-Briand, allées des Cerisiers, et du Bocage durant le 1^{er} trimestre 2008.

Durée de 3 mois. La circulation sera difficile sur les trois rues.

● ÉTUDE DE MISE EN CONFORMITÉ

Les riverains des rues des Tanneurs, d'Orgemont et des Etuves à Lagny-sur-Marne, de l'impasse du Village à Collégien, des rues du Bocage, des



2007 sur le collecteur intercommunal, rue Saint-Laurent des numéros 24 à 50. Travaux de restructuration du réseau (réhabilitation) sans tranchée.

Durée de 2 mois, dès accord de commencement des travaux par la mairie. Neutralisation des stationnements et trottoirs côté pair.

● CHALIFERT

Le Siam étudie actuellement la suppression de la station d'épuration et le raccordement des eaux usées de la commune au réseau intercommunal.

Les travaux débuteront en 2008.

Cerisiers, et A-Briand à Thorigny-sur-Marne, sont concernés par une étude de mise en conformité du raccordement aux réseaux. Une aide à la mise en conformité sera mise en place. Les riverains concernés seront informés par courrier ou par réunion publique. Les particuliers concernés devront être présents à leur domicile. Les dates seront arrêtées avec les mairies.



classe d'eau

Economise l'eau jusqu'à dix

Prends une douche à la place d'un bain, **ça fait un**
Pour le jardin récupère l'eau quand il pleut, **ça fait deux**
Ferme bien tous les robinets chez toi, **ça fait trois**
Sous la douche tu te hâtes, **ça fait quatre**
Utilise un gobelet pour te laver les dents soir et matin, **ça fait cinq**
Dans l'eau ne jette pas de produits toxiques, **ça fait six**
Tu peux faire la vaisselle dans une cuvette, **ça fait sept**
Chez toi répare bien toutes les fuites, **ça fait huit**
Si un robinet fuit remplace-le par un neuf, **ça fait neuf**
Quand il fait chaud moins d'eau tu utilises, **ça fait dix**
J'ai trop compté, je n'ai plus d'idée
Economise l'eau, le monde sera plus beau

Poème de la classe de CLIS
de l'école CVE Arche Guédon de Torcy
Classe gagnante du concours 2007

MISE EN CONFORMITÉ DES RÉSEAUX

Une bonne séparation pour une bonne épuration

*La séparation du réseau d'eaux usées de celui des eaux de pluies est la condition indispensable à une épuration de bonne qualité : les "eaux claires parasites" pluviales ne doivent pas venir augmenter le volume d'eaux usées à assainir à la station.**

Les eaux de pluies

Les eaux de pluies collectées retournent directement dans le milieu naturel sans aucune épuration. **Il est donc strictement interdit de raccorder les eaux usées au réseau des eaux pluviales.**

Les eaux usées

Les eaux usées sont collectées et ramenées à la station afin d'y être dépolluées avant leur réintroduction dans le milieu naturel.

Il est donc impératif de ne pas y rajouter le volume considérable des eaux de pluie "propres" (en cas d'orage notamment) ne nécessitant aucune épuration.

Les mauvais raccordements au réseau ont donc des conséquences écologiques et économiques en augmentant artificiellement les volumes d'eau à dépolluer en station. Les contrôles de conformité ont précisément pour objet de vérifier la séparation des réseaux d'eaux usées et pluviales et leurs bons raccordements au réseau public.

Le contrôle de conformité

Il est effectué systématiquement à l'occasion du raccordement d'une nouvelle construction, de l'extension d'un bâtiment, ou de la vente d'un bien (coût : 170 € TTC). Par ailleurs, des "contrôles de quartier" sont effectués progressivement sur l'ensemble du territoire (gratuit).

Les contrôles peuvent être effectués de deux façons :

- Par la fumée : envoi de fumée dans les conduites d'eaux usées. En cas d'anomalie, la fumée ressort par la gouttière.
- Par colorant : injection de colorant dans les points d'évacuation des eaux de la maison (wc, cuisine, salle de bains etc.) et repérage du colorant dans les réseaux publics.

Le raccordement aux réseaux publics est obligatoire

(art. L-33 du Code de la Santé Publique)

Pour les eaux usées :

- Préconisations intérieures
- dispositifs de nettoyage
 - ventilation des colonnes de chutes (**évent**)
 - syphon pour appareils raccordés
 - canalisations : pente de 1 à 3 cm/m.

Préconisations extérieures

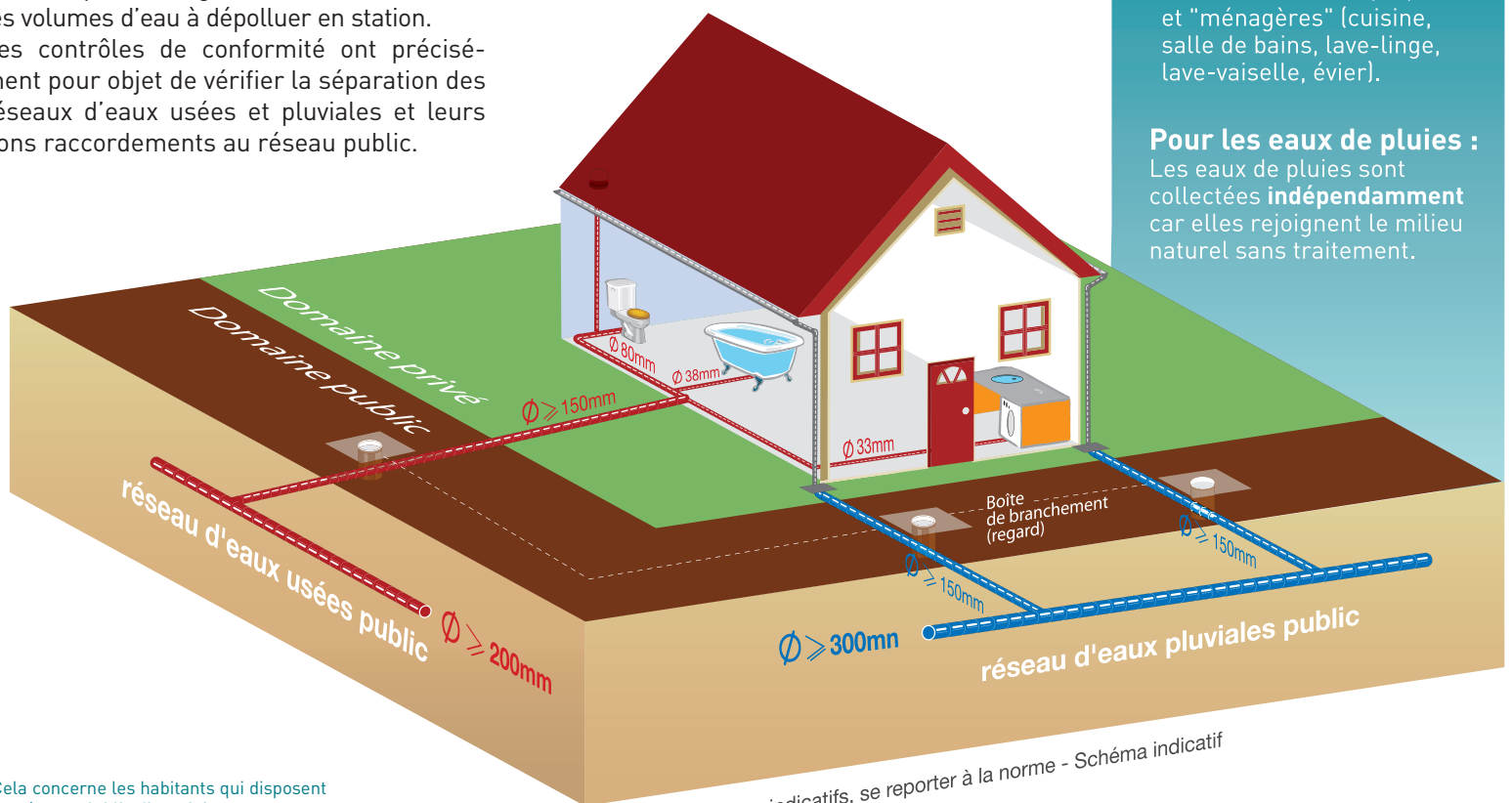
- regard de visite à chaque changement de direction
- étanchéité
- clapets anti-retour (odeurs).

Préconisations de raccordement des eaux usées

- raccordement uniquement des eaux "vannes" (wc) et "ménagères" (cuisine, salle de bains, lave-linge, lave-vaisselle, évier).

Pour les eaux de pluies :

Les eaux de pluies sont collectées **indépendamment** car elles rejoignent le milieu naturel sans traitement.



* Cela concerne les habitants qui disposent d'un réseau public d'assainissement.

NB : \varnothing Diamètre indicatifs, se reporter à la norme - Schéma indicatif

Le Siam fait le bilan d'une année d'activité

Tous les ans, le Siam fait le point sur l'activité annuelle de la station et de ses réseaux en publiant son propre rapport d'activité et en contrôlant les rapports d'activité rédigés par l'exploitant.

Cette étude permet de suivre au mieux les actions d'entretien et de rénovation ainsi que leur coût et, par une volonté de transparence, d'en rendre compte auprès des usagers et des collectivités associées au sein du Siam.

● BILAN DE L'ANNÉE 2006

Réseaux d'assainissement

Le Siam assume, d'une part, la programmation et l'organisation des gros travaux et, d'autre part, le suivi de l'exploitation déléguée au groupe SFDE-Véolia Eau dans le cadre d'une Délégation de Service Public. Le délégataire intervient tout au long de l'année pour assurer le bon fonctionnement des 34 km de réseaux d'assainissement du Siam et des sept postes de relèvement (ces postes sont des réservoirs situés à des points bas du réseau ils relèvent ou refoulent les eaux usées leur permettant ensuite de s'écouler gravitairement sur la suite de leur parcours).



Dessableur-déshuileur

Faits marquants

Eaux claires parasites

Les orages de l'été 2006 ont mis en évidence la présence estimée de 8,5 % "d'eaux claires parasites" pluviales dans les eaux usées reçues à la station. Conséquence d'un mauvais raccordement, les eaux pluviales se déversent dans les réseaux d'eaux usées, venant gonfler artificiellement le volume d'eau à épurer et donc le coût des activités d'assainissement. C'est pourquoi des contrôles de conformité sont réalisés afin de vérifier le bon raccordement au réseau public des installations.

Val d'Europe en développement

La forte urbanisation du secteur du Val d'Europe se traduit par une augmentation de 20 % du volume de ses eaux usées.

CONVENTIONNEMENT DES SITES INDUSTRIELS

Le Règlement Général d'Assainissement applicable sur le territoire du Siam prévoit que tout raccordement d'eaux usées non domestiques (industrie, entreprise, artisan, restauration...) au réseau d'assainissement fasse l'objet d'une étude préalable destinée à qualifier et à quantifier l'émission de pollution.

Par la signature d'une "convention de déversement" les entreprises s'engagent à maîtriser leurs rejets afin de respecter la norme de qualité établie par le Siam qui, parallèlement, les conseille afin d'obtenir les partenariats financiers leur permettant de mettre leurs installations en conformité avec les directives européennes ou dans le but de réduire leur consommation en eau.

Les entreprises qui souhaitent établir un bilan technique de leur consommation et de leur gestion des eaux usées peuvent contacter le "Service aux industriels" du Siam. Ce service est gratuit.

Entretien

Le curage préventif de 3 900 mètres linéaires de réseaux, la désobstruction, la coupe de racines et la réhabilitation (réhabilitation légère) de 1 250 mètres linéaires de conduites ainsi que l'entretien quotidien des postes de relèvement (remplacement des pompes, échelles, tampons) constituent l'essentiel de l'activité d'entretien des réseaux effectué par le délégataire SFDE-Véolia Eau.

Gros travaux

En 2006, plus d'un kilomètre et demi de réseaux dans la ville de Lagny-sur-Marne ont été réhabilités (530 mètres sur le boulevard Pompidou, 740 mètres rue Saint-Denis et 230 mètres rue Saint-Laurent). La réhabilitation des "manchettes" (raccord entre deux canalisations particulièrement performant) assure à l'ensemble une parfaite étanchéité. Deux nouveaux postes de relèvement construits dans l'enceinte même du Siam ont enfin permis d'optimiser le fonctionnement de cette partie du réseau.

Contrôles de conformité

Chaque année, le Siam organise plus de 80 visites de contrôles de conformité chez les usagers de son territoire (habitat individuel et collectif). A ces visites programmées et gratuites s'ajoutent celles des ventes immobilières qui ne peuvent s'effectuer sans l'établissement d'un certificat de conformité des raccordements (coût du contrôle : 170 € TTC, voir page 3). En 2006, un quart des contrôles effectués dans le cadre d'une vente a révélé l'inversion de branchement des eaux pluviales sur le réseau des eaux usées.

● BILAN DE L'ANNÉE 2006

La station d'épuration

Redémarrage de l'unité 3

La réfection terminée, le traitement biologique de l'unité 3 a pu redémarrer pendant une période de deux mois durant laquelle les bactéries qui épurent les nitrates ont pu se redévelopper. Cette opération, ainsi que la modernisation du système de contrôle et de commande de la station, ont pu être effectuées sans interruption du fonctionnement. La remise en fonction de l'unité 3 s'est traduite par une amélioration immédiate des résultats d'épuration. Des contrôles inopinés effectués par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et les Services de

● BOUES D'ÉPURATION

Valorisation de 96 % des résidus d'épuration

La valorisation des boues d'épuration constitue l'une des priorités de l'action du Siam.

Composition

► Les résidus des opérations d'épuration des eaux sont principalement constitués de matières organiques (azote, phosphore), propres à fertiliser les surfaces cultivées.

Recyclage

► 96 % des résidus d'épuration recyclés dans la filière agricole.

La plateforme de stockage de Maisoncelles-en-Brie est entrée en fonction en 2006. Elle a contribué à la valorisation de 22 000 tonnes de boues chaulées contre 11 000 tonnes en 2005.

Seuls 4 % de résidus d'épuration sont ainsi envoyés en décharge contre 51 % l'année précédente. Cette progression considérable est d'abord bénéfique à l'environnement puisqu'elle limite la production de déchets mais elle permet également au Siam de **réduire les coûts de l'épuration auprès des collectivités et des populations** (voir graphique page 6).

Qualité contrôlée en permanence

Aucune boue n'est épandue sans analyse de sa valeur agronomique (capacité à fertiliser le sol). Les sols sont également testés et les contrôles inopinés effectués par la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) se sont avérés satisfaisants.

Suppression des nuisances olfactives

Dans le but de ne pas occasionner de gêne aux riverains, les parcelles enrichies proches des habitations ne reçoivent que des boues compostées qui ne présentent aucune odeur.

Développement de l'épandage

Dans l'objectif de pérenniser une technique écologique et économique pour la collectivité, une étude est lancée afin d'agrandir le périmètre d'épandage de plus de 2 500 hectares. Une nouvelle plateforme de stockage est également à l'étude permettant de réduire la mise en décharge à son minimum.

Navigation de la Seine ont permis de valider la bonne qualité d'épuration de l'usine et la fiabilité du laboratoire de contrôle qui effectue quotidiennement des analyses.

Entretien - Volumes d'eaux usées

Le bon fonctionnement des installations de la station n'est possible qu'avec un entretien rigoureux et un remplacement régulier des matériels. En 2006, divers matériels ont fait l'objet d'un remplacement : pompes, vannes, vérins, etc.

En comparaison avec l'année 2005, la consommation électrique s'est accrue de 13 % par le redémarrage de l'unité 3, et le volume d'eaux usées, à épurer, a augmenté de 17 %. L'augmentation des volumes est due conjointement à l'urbanisation du secteur du Val d'Europe et de Bussy-Saint-Georges et aux fortes précipitations de l'été, engendrant les "eaux claires parasites" (voir paragraphe "Réseaux" page 4).



● **BILAN DE L'ANNÉE 2006**

Bilan financier

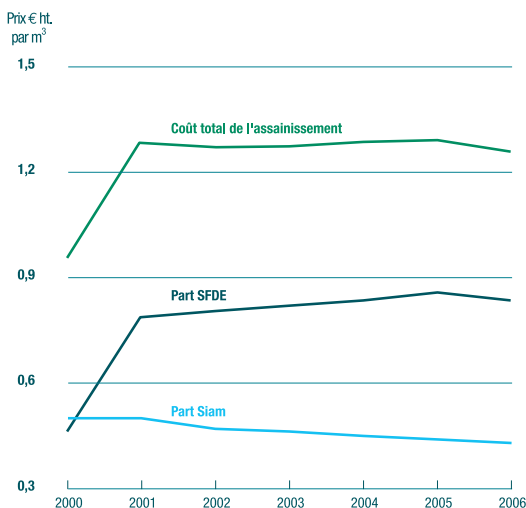
Evolution du prix de l'eau

Baisse régulière de la part Siam

Après la construction de l'unité 4 de la station d'épuration (extension visant à améliorer globalement la qualité de l'épuration et à augmenter le volume traité), en 2001, les élus du Siam ont décidé la réduction de la part du Siam dans le prix de l'eau. Cette décision se traduit par une baisse d'1 centime d'euro, tous les ans, de la part versée au Siam sur votre facture d'eau.

Baisse de la part SFDE-VÉOLIA EAU

La part SFDE dans le prix de l'eau, composée de l'exploitation des réseaux d'assainissement d'une part et de celle de la station d'épuration du Siam d'autre part, a diminué en 2006. Cette baisse est conséquente à l'avenant n°6 au contrat d'exploitation (contrat de Délégation de Service Public). Cet avenant minore le prix d'exploitation de la station d'épuration (par la SFDE-Véolia Eau) et de la filière d'épandage agricole des boues d'épuration. La mise en service d'une plateforme de stockage des boues d'épuration permet en effet de réduire la quantité de boues envoyée en centre d'enfouissement technique (ou décharge), dont le prix à la tonne est nettement plus élevé que l'épandage agricole.



Si la part fermier pour le coût d'exploitation de la nouvelle station d'épuration a augmenté fortement à partir de 2000 et celle du Siam également pour financer ce nouvel investissement (100 millions d'euros), l'action des élus du Siam depuis 2001 a permis de réduire progressivement la part Siam et de contenir l'évolution de la part SFDE. Globalement, de 2001 à 2008, la part assainissement de la facture d'eau (parts Siam + SFDE) est constante.



Les Bords de Marne près de Chalifert.

Orientations budgétaires

Les dépenses d'exploitation restent stables en 2006 avec 3,3 millions d'euros. La gestion rigoureuse des dépenses d'exploitation permet de rembourser les intérêts de la dette. Les recettes d'exploitation progressent de 9 % avec 7,5 millions d'euros. Cela s'explique par la facturation d'eau qui varie en terme de période, et produit donc des recettes variables d'une année sur l'autre, mais aussi à des primes portant sur l'année 2005 mais perçues en 2006 et aux taxes de raccordement sur les réseaux du Siam.

Les dépenses d'investissement sont constantes avec 1,7 millions d'euros. Ces dépenses permettent de maintenir en bon état les réseaux d'assainissement et la station d'épuration. Elles permettent également d'améliorer, selon un programme de plusieurs années, tant la collecte des eaux usées (les branchements) que leur transport (via les réseaux d'assainissement) et leur épuration (dans la station d'épuration). L'encours de la dette, de 39,75 millions d'euros, a baissé de 7,5 % en comparaison avec l'année 2005.

Orientations décidées au rapport d'activité :

Pour l'année 2007 :

- améliorer la connaissance des effluents à traiter en station d'épuration,
- finaliser le renouvellement du système d'automatisme et de contrôle de la station,
- optimiser l'exploitation de la plateforme de stockage des boues de Maisoncelles-en-Brie,
- pérenniser la valorisation et le recyclage des boues d'épuration en étendant le périmètre d'épandage et en étudiant la construction d'une autre plateforme,
- diversifier les filières de traitement des boues en étudiant la remise en service du four d'incinération,
- élaborer un programme pluriannuel de restructuration des réseaux d'assainissement.

ORIENTATIONS 2008

Le Comité syndical du 24 octobre 2007 a défini, en continuité des années précédentes, les actions, objectifs et orientations budgétaires pour 2008 :

- Poursuivre la baisse de la part Siam dans le prix de l'eau d'1 centime d'euro, soit 0,41€/m³.
- Maintenir la bonne gestion des recettes et des dépenses.
- Continuer le contrôle rigoureux de l'exploitation des réseaux et de la station d'épuration.
- Réaliser les réparations nécessaires au bon fonctionnement des réseaux et de l'usine.
- Renégocier le contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation de la station d'épuration.
- Réaliser une nouvelle tranche du programme d'amélioration des réseaux.
- Poursuivre l'étude de la mise aux normes du four d'incinération des boues d'épuration.
- Poursuivre les actions de sensibilisation des scolaires à la préservation de l'eau.

● INTERVIEW

Des techniques au service d'une rénovation "durable"

En ces périodes de prise de conscience forte de la préservation de l'environnement et de la santé des hommes, les techniques de réhabilitation sans tranchée de la société VALENTIN intègrent au quotidien les grands principes du développement durable.



En tant que partenaire technique, qu'apporte la société VALENTIN au Siam ?

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, la société VALENTIN est au cœur de cible des activités du Siam puisqu'elle dispose d'une grande polyvalence permettant de faire face à l'ensemble des problèmes de création, de réhabilitation ou d'entretien des réseaux et équipements liés à l'eau.

Au Siam, VALENTIN apporte plus particulièrement des solutions alternatives aux travaux traditionnels de pose de canalisations en mettant en œuvre des techniques de réhabilitation de réseaux sans tranchée.

Quelles sont les techniques de réhabilitation des réseaux d'assainissement ?

En fonction du niveau de dégradation des canalisations, il peut être proposé diverses techniques de réhabilitation :

- La maintenance et la réparation ponctuelle : hydrocurage, rétablissement hydraulique par fraisage d'obstacles au robot découpeur, injection d'étanchement, chemisage partiel par manchettes.
- La rénovation : chemisage continu par introduction d'une gaine dans la canalisation à réhabiliter (par traction ou inversion) puis polymérisation en place par élévation de la température (ultra-violets, vapeur, eau chaude), tubage.

Quels sont les avantages des techniques de réhabilitation sans tranchée ?

Les avantages sont nombreux et de deux ordres :

● Techniques

Pas de risque de déstabilisation du terrain puisqu'il n'y a pas d'ouverture de fouilles, et amélioration de l'hydraulicité, protection de la canalisation contre la corrosion et rétablissement de l'étanchéité en cas de rénovation continue.

● Socio-économiques

Rapidité d'exécution, réduction de l'emprise de chantier, conservation de la circulation routière, diminution du trafic d'engins et de camions de travaux publics, pas d'envoi de matériaux aux décharges publiques ni d'apport de matériaux extraits de carrière, limitation de la gêne aux riverains, limitation des nuisances sonores, diminution des coûts.

Propos recueillis auprès de Bruno BITOUZET.

● DÉCOUVERTE

Le bassin de Fontenelle, une réserve d'eau et de nature

Le bassin de Fontenelle est situé derrière le tout récent "Clos du Chêne" et accessible depuis la RD 231. Il permet déjà un itinéraire de promenade pédestre dans un cadre naturel le long du ru des Gassets et est bordé du bois de Fontenelle.

Le bassin a été conçu pour collecter, réguler et épurer les eaux de pluie des ZAC du Clos Rose et du Val d'Europe et aménagé pour les promenades. Une attention particulière a été apportée au volet écologique de l'aménagement du bassin pour améliorer la qualité du ru des Gassets qui reçoit ses eaux, favoriser le développement des

végétaux aquatiques et des rives et propose un milieu de qualité à la faune et à la flore.

Le bassin de Fontenelle s'inscrit également dans deux grands projets. Du côté de Montévrain, le bassin de Fontenelle est inclus dans un projet de coulée verte qui traversera le futur parc du Mont-Evrain et le parc des Frênes, longera le ru Bicheret et mènera jusqu'aux berges de la Marne. Du côté de Marne-et-Gondoire, il sera possible, courant 2008, de rejoindre le bassin de la Jonchère jusqu'à la vallée de la Brosse, par des liaisons douces, à vélo, à pieds ou à cheval.



Le site du bassin de Fontenelle est aménagé pour la promenade.

VIE PRATIQUE

Pour tout **renseignement pratique** sur les services de l'assainissement :

- Site : www.siam77.fr
- Tél. : 01 60 31 54 54

En cas d'urgence, contacter soit SAUR (pour les habitants du secteur du Val d'Europe) au **0810 017 018** ou SFDE-Véolia Eau au **0811 900 400**



Siaminfos n°4 - décembre 2007
 Directeur de publication : Christian Chapron
 Directeur de la rédaction : Gérard Willaume
 Rédaction/Conception-réalisation : Aldorande-communication
 Tél. : 01 60 22 13 28
 Crédits photos : Baudouin Soulis
 Illustrations : Franck Maffre. Impression : papier recyclé non blanchi au chlore.
 Imprimeur : Imprimerie du Val-Maubuée. Tirage : 80 000 exemplaires
 Distribution : Adrexo
 ISSN : 1951-0047

Siam : 13, avenue de la Courtillière, 77400 Saint-Thibault-des-Vignes
 Tél. : 01 60 31 54 54 - Fax : 01 64 30 64 12
 Courriel : siam77@wanadoo.fr
 Site internet : www.siam77.fr



● CONTRÔLE

La Marne surveillée en permanence

Les mesures effectuées permettent de vérifier si la station d'épuration a un impact sur le milieu naturel. Les résultats 2007 montrent que la station n'a pas d'impact négatif sur la qualité des eaux de la Marne.

▼ Matières organiques et oxydables

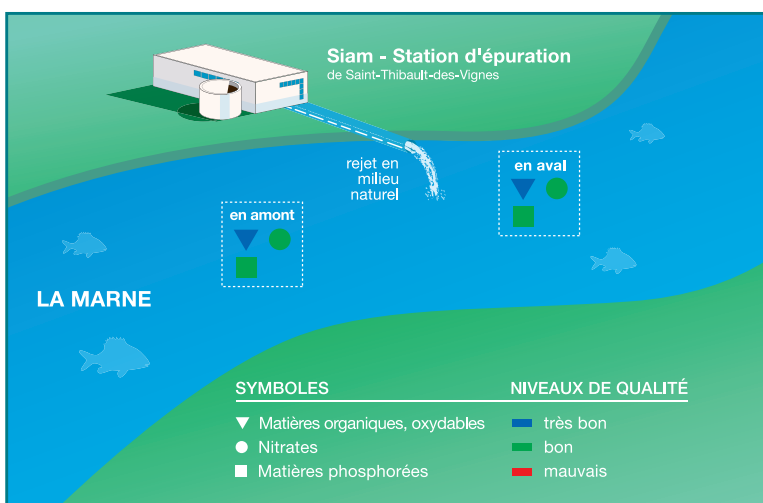
Organiques, car elles proviennent des êtres vivants ou morts : végétaux, animaux, bactéries, champignons, et oxydables, car elles consomment l'oxygène de l'eau pour leur dégradation. Elles ont pour origine : les excréments humains ou animaux, résidus végétaux, etc.

● Nitrates

Les rejets de nitrates sont induits par les activités humaines (aliments, excréments), industrielles et agricoles.

■ Matières phosphorées

Causées par les rejets urbains, industriels et par l'érosion des sols agricoles. Les matières phosphorées rejetées par les habitants proviennent des déjections humaines et des lessives.



Données de janvier 2007 à septembre 2007, issues des Services de Navigation de la Seine et comparées à la circulaire de juillet 2005 relative à la définition du « bon état » des eaux douces de surface (DCE 2005/12).

● LE BON GESTE

Préférer l'eau du robinet à l'eau en bouteille



L'eau du robinet

- Une eau très contrôlée : c'est le produit alimentaire le plus surveillé.
- Une eau de qualité : localement, notre eau est riche en calcium. Inutile d'acheter des eaux en bouteille riches en calcium ! Pour preuve : le calcium ou calcaire présent dans les circuits d'eau de nos appareils électroménagers.
- Un service continu, 24h/24, 365 jours par an, et livré à domicile !
- Un geste écologique : pas de déchet plastique, pas de transport.

- Économique : elle est plus de 100 fois moins chère qu'une eau en bouteille !

Pour ceux qui préfèrent l'eau en bouteille parce qu'ils sont **gênés par le chlore**, qu'ils sachent que le goût disparaît :

- si on laisse couler l'eau quelques instants avant de la consommer,
- si l'eau tirée un peu à l'avance est mise dans une carafe ou une bouteille en verre
- si l'eau est fraîche (conservée au réfrigérateur dans un récipient en verre et moins de 48 heures).



LES CLASSES D'EAU

Comme chaque année, le Siam organise auprès des enfants une action de sensibilisation à la préservation des ressources en eau, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (subvention) et avec les enseignants des écoles primaires et des collèges de tout le territoire du Siam.

Ces classes d'eau accueillent un nombre croissant d'élèves chaque année. Elles sont l'occasion pour les enfants de comprendre tout ce qui se passe en amont et en aval du robinet qu'ils manipulent tous les jours. **Pour l'élaboration d'un projet pédagogique n'hésitez pas à nous contacter dès à présent.**

● EXPÉRIENCE

La pêche au glaçon

Cette expérience va t'aider à répondre au quiz. Lis bien les questions du quiz avant de faire l'expérience !

Matériels :

un bol, 20 cm de fil à coudre, un glaçon, une pincée de sel.

1 Remplis le bol d'eau froide et mets le glaçon dans l'eau.

2 Dépose une pincée de sel sur le glaçon. Patiente quelques secondes que le glaçon fonde un peu sous l'effet du sel et pose l'extrémité du fil sur le glaçon, dans cette eau.

3 Patiente encore pour que le glaçon se refroidisse à nouveau et que sa surface regèle, emprisonnant ainsi le fil. Tu peux alors retirer le glaçon du bol d'eau en tirant sur le fil.



● QUIZ CONCOURS

La glace, l'eau et le sel

Lorsque le sel est déposé sur le glaçon :

- A- La température du glaçon augmente
- B- La surface du glaçon fond et devient liquide
- C- La surface du glaçon reste gelée et dure

L'eau douce gèle dès que sa température passe en dessous de zéro degré. Mais l'eau salée :

- A- Gèle à moins de zéro degré
- B- Gèle à plus de zéro degré
- C- Gèle aussi à zéro degré

Pour cette raison, l'hiver, quand il fait très froid :

- A- On jette du sel sur les routes pour éviter qu'elles ne gèlent
- B- On jette du sel sur les routes pour qu'elles gèlent plus vite
- C- On arrose les routes d'eau

Demande à ton maître ou ta maîtresse d'école de faire l'expérience en classe et de répondre au quiz. Chaque classe qui aura les bonnes réponses pourra participer au concours et peut-être gagner le cadeau surprise ! Parles-en à l'école !

Date limite de participation : vendredi 30 mai 2008.